



COMMUNIQUÉ

AU CŒUR DES SECTIONS SYNDICALES

Le 27 mars 2025

Contacts :

Coordinateur CFDT Thales, Anthony Perrocheau, 06 64 24 47 53, anthony.perrocheau@fgmm.cfdt.fr

Coordinatrice adjointe CFDT Thales, Sandrine Cornut, +33686599239, sandrine.cornut@fgmm.cfdt.fr

Thales : la CFDT de Thales appelle la Direction du Groupe à assumer sa responsabilité sociale

Cela fait plusieurs semaines que les salariés de Thales manifestent leur mécontentement face à la politique salariale 2025 de Thales.

Alors que la situation économique du Groupe est au beau fixe et affiche des résultats inégalés dans l'histoire du Groupe, l'attitude de la Direction est inexplicable.

La CFDT, dans sa volonté de trouver un accord sur les rémunérations, a proposé plusieurs solutions. Aucune n'a trouvé écho auprès de la Direction qui préfère la répression envers les grévistes. Les diverses directions des ressources humaines se renvoient la balle sur la définition du mandat de négociation. Nous en appelons au PDG, Mr Patrice Caine, pour nous expliquer les positions du groupe.

Nos interlocuteurs confondent augmentation de salaire et augmentation du temps de travail, cela ne peut s'entendre et l'accord signé sur le temps de travail ne prévoit pas la modération salariale que semble vouloir appliquer Thales.

En 2024, comme dans les années précédentes, les résultats économiques et financiers battent des records. Les perspectives d'activité sont elles aussi consolidées à la hausse. La CFDT revendique une juste répartition des richesses qui, dans le schéma actuel, bénéficient aux seuls actionnaires.

Cette position n'est pas acceptable et au-delà de la colère qu'elle provoque auprès des salariés, elle amplifie le sentiment d'inégalité au sein de l'entreprise.

Cette politique salariale ne répond pas aux attentes des salariés. Pour relever les challenges qui attendent le Groupe, la Direction doit investir dans l'outil industriel et impliquer les salariés en les faisant adhérer à un projet d'entreprise, mais sans favoriser à outrance les actionnaires.

La CFDT demande une réouverture des négociations avec des propositions salariales pour 2025 à hauteur de l'investissement des salariés qui participent grandement aux excellents résultats du Groupe.

La CFDT demande aussi une révision des accords d'épargne salariale pour qu'enfin toutes les parties prenantes de l'entreprise bénéficient de la valeur créée.

Le conflit engagé peut durablement impacter la confiance des salariés envers le Groupe. Il est temps que la Direction revoie sa position.